



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 05 Mars 2018 à 20 heures 00

Convocation du 26.02.2018

L'An deux mil dix-huit, le 05 Mars, le Conseil Municipal de MORTEMART, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Nicole GONTIER, Maire.

A été désigné **secrétaire de séance** : M. COYAT Gérard.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26.02.2018.

Présents : M^{me} GONTIER Nicole, M. GAUCHON Alain, M^{me} RIBETTE Gisèle, M^{me} JEANNET Solange, M. GUIONNET Alain, M. COYAT Gérard, M^{me} ZELMAR Michelle.

Absents excusés : M. BAXTER Charles qui a donné pouvoir à M^{me} GONTIER.

M^{me} JUBB Noëline qui a donné pouvoir à M^{me} ZELMAR Michelle.

M^{me} BARRET M. Catherine.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Décembre 2017 a été approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour a été consacré aux points suivants :

Avant de commencer la séance, M^{me} GONTIER fait part des remerciements des personnes du 3^{ème} âge ayant reçu un colis et des parents des enfants bénéficiaires d'un bon d'achat.

Prévisions budgétaires :

M^{me} le Maire propose les travaux d'investissements suivants (selon la possibilité d'obtenir des subventions et sans emprunt pour l'année 2018).

	Dépense	Subvention
- Enfouissement des réseaux 1 ^{ère} tranche	54 000 €	50 % du HT attendus
- Réfection de salle polyvalente	9 000 €	55 % du HT obtenus
- Réfection du cimetière	19 000 €	35 % du HT obtenus
- Voirie	15 000 €	
- Installation du WIFI Territorial	1 000 €	
- Achat d'un véhicule utilitaire	7 000 €	
- Réfection de la salle de bain du logement Rue du Tram	7 000 €	
- Achat d'un bâtiment (grange)	15 000 €	
- Réfection du bas-côté de la D 675	1 000 €	

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve ces prévisions pour le budget 2018.

Demande de subvention dans le cadre de l'électrification rurale.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- De solliciter une aide auprès du Conseil Départemental pour l'enfouissement des réseaux 1^{ère} tranche.
- De désigner le SEHV maître d'ouvrage pour l'effacement des réseaux 2^{ème} tranche prévu en 2019.
- De remplacer la lanterne à l'angle de la Place des Carmes.

Adhésion à Dorsal.

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche se voit dans l'obligation d'adhérer au Syndicat Mixte Dorsal et sollicite l'approbation des Communes membres.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette adhésion.

Convention de délégation avec le SYGESBEM pour 2018 :

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise M^{me} GONTIER à signer cette convention avec le SYGESBEM chargé des travaux de voirie.

Résiliation du bail.

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise M^{me} le Maire à résilier le bail de M^{me} COLLET qui a occupé le logement 9 Rue du Tram jusqu'au 17 Février 2018 et à lui restituer sa caution.

Divers : M^{me} GONTIER

- Propose l'achat d'un banc en bois qui serait installé près du monument aux morts (300 € TTC).
- Elle donne lecture de la lettre de M. VIVIANT concernant le stationnement sur la Place des Carmes.

M^{me} le Maire informe l'assemblée :

- de la pose d'un panneau touristique « Vous entrez dans le site inscrit des Monts de Blond » sur la route D 675 entrée côté Bellac.

- de la réexpertise de notre village par l'Association des Plus Beaux Villages de France entre Avril et Septembre.

- des conflits de voisinage entre les artistes du Couvent des Carmes.

M. GUIONNET demande que la commune sollicite l'ATEC pour une étude sur la sécurité pour l'ensemble du bourg.

M^{me} GONTIER propose les entrées de bourg sur la 675.

La séance est levée à 22 h 15.